

Une promesse de parc s'ouvre à Bougainville

Euroméditerranée a désigné l'agence D'Ici Là pour dessiner le futur parc Bougainville. Sur quatre hectares, l'agence nantaise propose un lieu de respiration végétale autour du fleuve côtier des Aygalades. Un projet de parc ouvert qui doit d'abord se nourrir de la concertation.



Esquisse du parc Bougainville. Image : Agence D'Ici Là

Par Benoît Gilles, le 5 mai 2017

Lien : <https://marsactu.fr/un-parc-ouvert-va-t-il-naitre-a-bougainville/>

D'où qu'on regarde l'endroit, rien ou presque n'évoque l'état de nature. Immeubles, métro aérien, entrée et sortie d'autoroute, locaux d'activités plus ou moins abandonnés, vastes terrains vagues... Entre ballet de scooters, piétons perdus dans le béton et grappes de jeunes plus moins désœuvrés, Bougainville donne dans l'urbain, dur et tatoué. C'est à peine un quartier. Le seul élément qui rappelle un lointain passé paysan est le biauou des Aygalades, un fleuve côtier qui court depuis le massif de l'Étoile avant de se jeter dans le port. Mais ses eaux sont canalisées dans une buse grise où gisent des carcasses de motos.

C'est le défi qu'Euroméditerranée a confié aux paysagistes de l'agence nantaise Ici là : réaliser sur 4 hectares à cet endroit un parc urbain. « *Faire de ce site fragmenté un espace fédérateur, réintégré dans un espace plus large, le quartier, Euromed et la métropole* », formule Stanislas Zakarian, architecte du projet.

Ce maillon du futur parc des Aygalades au nord – embourbé dans les négociations avec la SNCF – doit voir le jour entre la cité Bellevue, le boulevard de Briançon, le boulevard Ferdinand de Lesseps à l'horizon 2021. Pour l'heure, le projet n'est encore qu'à l'état d'esquisse.

Le dessin du parc, sa programmation, ses fonctions, tout doit être imaginé avec les habitants dans une méthode concertative mise en branle très en amont de l'aménagement. Celle-ci doit se poursuivre durant toute la phase d'élaboration du projet, notamment par le truchement des sociologues d'Adeus, déjà présents sur les projets de rénovation de La Castellane et de Miramas.

Un projet concerté

Les échanges doivent reprendre le 16 mai prochain dans une « phase d'esquisse » du projet, avec trois réunions

jusqu'en juillet. « *Dans cette phase nous serons en soutien d'Arènes qui assiste Euroméditerranée dans la concertation*, explique Maxence Moreteau, d'Adeus. *L'idée est de restituer les conclusions de la concertation préalable et de voir de quelle manière les partis pris de notre projet les intègrent.* » L'agence d'études urbaines et sociales planchera en parallèle sur un portrait sociologique du quartier permettant à l'équipe de paysagistes et d'urbanistes de mener le chantier sans trop de frictions.

« *Cela doit nous permettre ensuite de faire émerger des envies qui peuvent se concrétiser sur des micro-espaces à l'intérieur du parc. Cela peut être la possibilité pour une école ou un centre social de travailler sur un potager par exemple.* » Cette concertation enjambrera donc la phase co-construction du projet qui doit s'étaler jusqu'en automne pour se poursuivre avec le démarrage du chantier. « *Cela passera sans doute par une phase de diagnostic en marchant pour voir de quelle manière nous nous conformons aux usages* », explique le sociologue.

« *La concertation est une vraie méthode de travail*, détaille Sylvanie Gree, paysagiste d'Ici là. *L'ensemble de la programmation du parc doit naître de ces échanges. Bien entendu, nous avons d'ores et déjà réfléchi à des solutions. Mais ce n'est pas à nous de faire les choix. Ceux-ci doivent naître de la concertation. À nous d'accompagner la démarche globale.* »

Cela n'empêche pas le groupement d'avoir posé quelques principes de base. Cela concerne par exemple la façon d'appréhender le fleuve côtier sur les 200 mètres où il circule à l'air libre. Contrairement à ce que prévoyait le cahier des charges, l'équipe lauréate n'a pas choisi de laisser le ruisseau dans son carcan de béton. « *Nous avons pris le parti d'une ambition écologique en redonnant un vrai lit au fleuve avec un processus de renaturation* », précise Sylvanie Gree. Il pourra donc s'épandre librement en cas de crue.

Redonner son lit au fleuve

La baignade – ou plutôt la trempette – est un sujet autrement plus délicat. En effet, selon les dires de la paysagiste, certains bâtiments du parc Bellevue continuent de rejeter leurs eaux usées directement dans le ruisseau. Il y aura donc un travail à faire avec les services concernés pour raccorder lesdits logis au tout-à-l'égout. Cela ne suffira à assurer une eau transparente et claire au vu des zones très urbaines traversées en amont.

Autre point important de la zone visée : le métro qui sort de terre le long du ruisseau pour devenir aérien jusqu'à Bougainville et demain jusqu'à la station Capitaine Gèze. « *Nous avons décidé de le traiter comme un monument*, explique Stanislas Zakarian, architecte du projet. *Pour nous, c'est un élément de valorisation du site et du quartier, particulièrement bien raccordé aux réseaux de transport en commun. L'idée est de souligner sa présence, d'en faire un élément structurant du paysage.* »

À l'ombre du métro

Il a également l'avantage d'offrir une ombre précieuse en été. Il pourrait donc être valorisé en ce sens en fonction des usages et des attentes des habitants. La concertation avait fait émerger la nécessité de potager pédagogique pour les écoles, d'engins de musculation en accès libre, d'une esplanade pour les manifestations de plein-air. Autant d'éléments que l'on pourrait retrouver dans une partie du parc.

De la même façon, le cheminement piéton qui longe le métro et relie la cité Bellevue à la station Bougainville sera mis en valeur car il correspond à l'usage du lieu que font les habitants. « *Notre volonté est de partir de ces usages et de ces attentes pour établir notre programmation*, reprend Sylvanie Gree. *Il n'y a rien de pire que de dessiner des allées et de voir, quelques mois plus tard, les passants tracer un sentier au milieu d'un parterre de gazon. Il n'est pas question d'être dogmatique ou maniériste mais au contraire de partir des fonctions d'usage et de proposer des matériaux robustes qui résistent à la pression d'une forte fréquentation et soient facile à gérer pour le service des parcs et jardins.* »

D'Ici là imagine plutôt des arbres de hautes tiges en pleine terre plutôt que des arbustes pour éviter des dégradations trop rapides. « *Contrairement à un bâtiment où l'aventure se finit avec la livraison, avec un parc, elle débute à ce moment là. À nous de prévoir son évolution et faire en sorte qu'il puisse s'améliorer au fil des années* », constate la paysagiste. Les premiers éléments sur la qualité de la terre sont moins inquiétants que prévu : même s'il s'agit d'une terre inerte, impropre à une renaturation spontanée, « *elle n'est pas excessivement polluée* ». Il faudra donc tout de même soit apporter une terre végétale, soit mélanger les différentes terres pour permettre une plantation durable.

Vers un parc ouvert ?

Autre sujet d'importance : la forme que prendra le parc. Sera-t-il ouvert ? Fermé ? Gardienné ou muni de caméras

? « *Dans le cahier des charges initial, la fermeture du parc était clairement indiquée, précise Sylvanie Gree. Mais lors de la première réunion de démarrage [les participants] étaient plutôt favorables à une ouverture permanente avec des aménagements qui empêchent les véhicules d'y pénétrer, des éléments qui font clôture sans fermer l'espace.* » L'agence D'Ici là a livré à Saint-Denis un parc conçu sur un mode ouvert sans que cela pose de problèmes majeurs d'usage. Mais il se situe dans un quartier de bureaux peu ou pas peuplé... Mais fermer le parc empêcherait notamment le cheminement piéton jusqu'au métro Bougainville.

Du côté d'Euromed, on est beaucoup plus nuancé. Le directeur général adjoint, Paul Colombani laisse plus volontiers cette question ouverte aux propositions de la phase de concertation. « *Nous avons quand même un ruisseau qui passe au milieu et qui est une zone d'expansion de crue, explique-t-il. Il nous faudra trouver une manière ou une autre de fermer cet espace. C'est un élément de négociation.* »

La question de la circulation des scooters n'est pas non plus réglée. Or, comme le souligne la paysagiste « *là où passe une poussette, un scooter passe aussi* » et le futur parc de Bougainville n'a pas vocation à devenir un terrain de cyclo-cross. Même si la concertation faisait ressortir cette envie.